15 juillet 2019

Remise des prix d'Excellence 2019

Jeudi 18 juillet à 18 h,
à l'Hôtel de la province Sud

La province Sud encourage et récompense les étudiants de premier et deuxième cycles en formation initiale au regard de l'excellence de leur parcours scolaire ou universitaire depuis l'obtention du bac.

Sonia Backes, la présidente de la province Sud, remettra à quarante étudiants ayant obtenu une note au moins égale à 14/20, le prix d'Excellence d'une valeur de 200 000 francs, ce jeudi 18 juillet à 18 h, à l'Hôtel de la province Sud.

Depuis sa création en août 2006, le nombre de candidats au prix d'Excellence a significativement progressé. En treize ans, 641 dossiers de candidatures ont été traités par le Bureau d'Information et d'Aides aux Étudiants de la province Sud. Parmi eux, 357 candidats soit 64 %, ont reçu un avis favorable du jury pour un montant total de 71,4 millions de francs.

Les candidatures au prix d'Excellence 2019

- **87 aspirants** aux prix d'Excellence ont déposé leurs dossiers de candidature
- La moyenne d'âge des candidats est de **23 ans**
- **69 %** des candidatures déposées **sont des femmes** contre 62 % en 2018
- Tous les candidats ont obtenu leur bac en Nouvelle-Calédonie, comme le prévoit la réglementation.
- La majorité des candidats ont obtenu leur diplôme en Nouvelle-Calédonie, dont 79 % pour un diplôme du premier cycle d'études supérieures (BTS, DUT, DEUST, licence)

Les critères de participation au Prix d'Excellence

- Avoir obtenu son baccalauréat ou équivalence en Nouvelle-Calédonie
- Être de nationalité française
- Être résident de la province Sud
- Ne pas avoir redoublé l'année sanctionnée par le diplôme
- Avoir obtenu un des diplômes précités en formation initiale non rémunérée avec une moyenne générale d'au moins 14/20
- Ne jamais avoir bénéficié de ce prix.

CONTACT PRESSE
Marc Spisser : 76 18 74